

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Verband Schweizerischer Privatschulen
<b>Band:</b>	56 (1983)
<b>Heft:</b>	[11]
<b>Artikel:</b>	L'école et la paix
<b>Autor:</b>	Mühlethaler, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-852252">https://doi.org/10.5169/seals-852252</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Liebe Leser

Die Kriege haben ihren Ursprung in den Köpfen der Menschen. Dieser Satz ist mir in den Sinn gekommen, als ich in der letzten Zeit die Berichte über die verschiedenen Friedensdemonstrationen in ganz Europa und auch in der Schweiz verfolgte. Demonstrationen für den Frieden können, je nachdem, ob die eine oder andere Seite provoziert, in Auseinandersetzungen ausmünden, neue Aggressionen auslösen. Alle wollen den Frieden, die einen mit Auf-, die andern mit Abrüstung. Auch das führt wiederum zu Auseinandersetzungen. Wenn wir wirklich in Zukunft den Frieden wollen, müssen wir heute unsere Kinder anders erziehen: über Menschlichkeit und Toleranz hin zum Frieden. Dies verlangt eine grundlegende Änderung in den Schulprogrammen, eine Wandlung des Geistes, in dem unterrichtet wird und vor allem eine gründliche Entrümpelung der Lehrmittel. Es gibt Institutionen, die in dieser Richtung arbeiten, zwei davon stelle ich Ihnen vor: Die Association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP) und die assoziierten Schulen der UNESCO.

Haenssler

## L'école et la paix

*de Jacques Mühlthaler, Président de l'Association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP)*

Apprendre aux enfants à vivre ensemble, dans la paix en mettant en place dès les premières années de la scolarité obligatoire jusqu'à l'université, une pédagogie empreinte d'humanisme et de tolérance, c'est l'idée que défend l'Association mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix (EIP), organisation non gouvernementale, créée en 1967 à Genève qui bénéficie du statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Unesco et du Conseil de l'Europe.

Aucune pédagogie n'est encore réellement établie pour apprendre la démocratie, si souvent galvaudée et abusée, aux enfants. Elle fonctionne dans un empirisme qui frôle trop souvent l'anarchie alors qu'elle ne peut se passer de contraintes morales, telles que: le respect mutuel, l'esprit de tolérance et le sens individuel de la responsabilité.

Seule la démocratie est à même de garantir ou de féconder la justice dans la non-violence et de consolider la solidarité dans la dignité humaine. Elle garantit l'évolution et le changement sans recourir à la force et favorise l'épanouissement de la personne dans les limites de celles de l'autre.

---

*Herausgeber / Editeur:* Verband Schweiz. Privatschulen / Fédération Suisse des Ecoles privées

*Redaktion / Rédaction:* Dr. Fred Haenssler, Alpeneggstrasse 1, 3012 Bern, Telefon 031 / 23 35 35

*Druck / Impression:* Ott Verlag+Druck AG, 3607 Thun 7, Telefon 033 / 22 16 22

*Inserate / Annonces:* Ott Verlag Thun, Postfach 22, 3607 Thun 7, Telefon 033 / 22 16 22

*Jahres-Abonnemente / Abonnement annuel:* Fr. 30.– / Einzelhefte / Numéros isolés: Fr. 3.–

*Erscheinungsweise / Mode de parution:* Monatlich / Mensuel

Une telle réalisation nécessite une profonde modification des programmes scolaires et des mentalités. C'est la raison pour laquelle il est urgent et fondamental de créer cette pédagogie nouvelle, préventive, dynamique à même d'agir sur notre perfectibilité, aussi infime soit-elle.

Après des années d'observation, de recherche et de comparaison, nous nous sommes aperçus que les programmes scolaires véhiculaient trop souvent de véritables nuisances intellectuelles, partiales et mensongères telles que: le nationalisme, les préjugés raciaux et la discrimination raciale qui devient la perception des enfants. Ces nuisances alimentent et justifient la course aux armements. Afin de remédier à cette désolante et dangereuse manipulation, nous réclamons la constitution de commissions de contrôle (à l'exemple de l'Institut de Braunschweig en RFA) neutres, chargées d'éliminer des livres scolaires toute la poudre à canon qu'ils contiennent. Sans un code de la route, identique pour tous, il ne peut y avoir de circulation. Sans un code universel d'éducation, il ne peut y avoir de paix dans le monde. Partant de cette réflexion, l'EIP a codifié des principes universels d'éducation civique, qui ont l'avantage d'être simples et permettent aussi bien à l'enseignant qu'à l'enseigné, à la famille qu'à la société tout entière, de comprendre le pourquoi de l'école et ce que chacun est en droit d'attendre d'elle. Des ces principes, nous avons tiré une petite méthodologie intitulée «Recommandations pédagogiques».

### **Enseignement des droits de l'homme**

Les droits de l'homme et la démocratie ont en commun le fait d'être revendiqués par l'opinion publique qui, toutefois, le nes connaît pas ou très mal.

Pourtant, le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'homme. Après cet acte historique, l'Assemblée générale a recommandé aux Etats membres de ne négliger aucun des moyens en leur pouvoir pour publier solennellement le texte de la Déclaration et pour faire en sorte qu'il soit distribué, affiché, lu et commenté, principalement dans les écoles et autres établissements, sans distinction fondée sur le statut politique des pays ou des territoires.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'application de cette recommandation à part la République du Canton de Genève qui en a officialisé son enseignement en 1978?

Grâce à l'obligeance du Professeur L. Massarenti et de son assistant O. Veyrat, de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, nous avons surmonté un des obstacles majeurs que rencontraient les enseignants face à l'hermétisme juridique des articles de la Déclaration universelle, qui ont été traduits dans un langage simplifié pouvant être compris par des enfants de 10 ans. Afin de ne pas tronquer le message initial et éviter toute déviation démagogique, le texte intégral de ladite Déclaration est toujours présenté parallèlement à la version simplifiée.

Cette nouvelle «méthodologie», encore succincte, a déjà été expérimentée dans un grand nombre de classes et a obtenu des succès probants. Elle nous a valu la mention d'honneur du Prix de l'Unesco pour l'enseignement des droits de l'homme en 1982.

Malheureusement pour l'humanité, l'âge des droits de l'homme est encore parsemé d'embûches, ce qui rend, parfois, son enseignement dangereux pour l'enseignement . . .

de protection des enseignants qui subiraient des brimades ou autres pour le cas où il enseigneraient les droits de l'homme.

### **Budget pour la paix**

Afin d'accélérer, au niveau international, la mise en place de l'instauration de la pédagogie préventive de l'EIP, nous avons organisé du 4 au 9 juillet 1983, à Strasbourg, en collaboration avec l'Institut international des Droits de l'Homme, un premier stage de formation des enseignants aux droits de l'homme, qui comprendra une trentaine de professeurs d'écoles normales et de maîtres secondaires. En raison de nos moyens financiers très insuffisants, les cours de cette première année ne seront donnés qu'en français.

Face aux tensions que notre monde, en pleine mutation, rencontre actuellement, il est indispensable de créer des budgets pour la paix afin de développer et d'appliquer cette pédagogie universelle. Ceci nécessitera l'inévitable remise en question de certains tabous, tels que les souverainetés nationales, l'ingérence ou autres, – alors que nous vivons en totale interdépendance – et apportera un réel soutien à une action aussi fondamentale que la nôtre: «Désarmer l'esprit pour désarmer la main».

*(Forum 2/83)*

## **Die assoziierten Schulen im Dienste der internationalen Verständigung**

### *Das Modellschulprogramm der UNESCO*

Die assoziierten Schulen (in der Bundesrepublik Deutschland «Modellschulen» genannt) sind keine besondere Kategorie von Bildungsanstalten im Schulsystem der verschiedenen Länder. Vielmehr war das System der mit der UNESCO assoziierten Schulen seit seiner Gründung im Jahre 1953 dazu bestimmt, sich in die bestehenden Einrichtungen einzufügen. Der Gegenstand seines Unterrichts – Erziehung zu internationalem Verständnis – soll in die vorhandenen Lehrpläne eingebaut werden. Er darf nicht Lückenbüsser zum Ausfüllen überschüssiger Zeit bilden.

Die assoziierten Schulen sind normale Grundschulen, weiterführende Schulen, Berufsschulen und Lehrerbildungsanstalten von UNESCO-Mitgliedstaaten. Diese Länder sind übereinstimmend der Ansicht, dass es notwendig sei, die wichtigsten Grundsätze des internationalen Verständnisses und der internationalen Zusammenarbeit im Rahmen des allgemeinen Unterrichts zu lehren, um die Welt von morgen vorzubereiten. Sie sind überzeugt, dass es möglicherweise keine Welt von morgen gäbe, wenn es abgelehnt oder unterlassen würde, diesen Unterricht zu pflegen. Die assoziierten Schulen übernehmen es, selber und in Zusammenarbeit mit den übrigen Zweigen des Schulsystems in diesem Sinne zu unterrichten.

Im Lauf der Jahre hat sich das System stark entwickelt. Es wurde ausgebaut und verbessert. Während es im Jahre 1953 nur 33 Bildungsanstalten in 15 Ländern umfasste, zählt es heute mehr als 1600 Grundschulen, weiterführende Schulen (einschliesslich technische Schulen) und Lehrerbildungsanstalten in 81 Mitgliedstaaten.

In der Regel wählt die nationale UNESCO-Kommission die teilnehmenden Schulen aus. Sie übermittelt dem UNESCO-Sekretariat die Gesuche um Anschluss an das System.